



**CHAMPIONNAT NATIONAL DU FOOTBALL FEMININ  
COMMISSION CENTRALE DE PROGRAMATION**

7<sup>ème</sup> JOURNEE

GROUPE	MATCHES	Date	Heure	STADE	VILLE	COMMISSAIRE
NORD	RCA#ASS	24/01/10	14H30	TESEMA	CASABLANCA	Ligue G. C.
	CAK#OMEK	24/01/10	12H00	MUNICIPAL	KHENIFRA	Ligue M. T.
	FCM#KAC	23/01/10	14H30	ASTF	MEKNES	Ligue M. T.
CENTRE	ANCS#ASDCT	24/01/10	14H30	M.S. MOUMEN	CASABLANCA	Ligue G. C.
	FCB#CSA05	24/01/10	12H00	C. BERRECHID	BERRECHID	Ligue G. C.
	AERSC#RSS	24/01/10	14H30	ALFIDA	CASABLANCA	Ligue G. C.
	CRAH#WAC	24/01/10	14H30	MUNICIPAL	CASABLANCA	Ligue G. C.
SUD	CMLF#ASTAZ	24/01/10	11H00	LAGHDAF	LAAYOUNE	Ligue SAHARA
	AMJADT#WASF	24/01/10	11H00	MUNICIPAL	TAROUDANT	Ligue SOUSS
	CWFS#USMAM	24/01/10	11H00	MASSIRA	SAFI	Ligue A. D.
	ARSFT#ANSA	24/01/10	11H00	MUNICIPAL	TANTAN	Ligue SAHARA

**N. B.//**

**L'Equipe exempte : CRFB**

- Pour permettre aux joueuses qui ne disposent pas d'une licence régulièrement établie, à cause du retard enregistré dans l'envoi des dossiers y afférent, les joueuses concernées doivent disposer pour participer à ces rencontres, de la carte de joueuse ou de la C.I.N. Cette exception est valable jusqu'à nouvel avis ;
- Chaque équipe est autorisée à changer (5) joueuses durant la rencontre ;
- La durée de la rencontre est de 90 minutes, à raison de 45 mn par période ;
- Les frais d'arbitrage sont de 800 dhs, à raison de 400 dhs pour l'arbitre du centre et 200 dhs pour chacun des deux assistants. Les honoraires du Commissaire du match sont de 100 dhs, plus le déplacement ;
- La présence du service d'ordre lors des rencontres est obligatoire ;
- Les Commissaires de matches sont tenus d'aviser la FRMF des résultats des matchs le Dimanche et ce de 15h00 à 17h00 au GSM /06 66 14 13 54 - 06 61 04 33 95.